

FORMATION DIGITALE EN ENTREPRENEURIAT : ETUDE DE CAS DES ELEVES DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

DIGITAL TRAINING IN ENTREPRENEURSHIP: A CASE STUDY OF TECHNICAL AND VOCATIONAL TRAINING STUDENTS

Sientionhon Amadou SORO

Enseignant-chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan - Côte d'Ivoire
Unité de Formation et de Recherche des Sciences Economiques et de Gestion
Laboratoire des Sciences des Organisations (LSO)

Moussa DOUMBIA

Enseignant-chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan - Côte d'Ivoire
Unité de Formation et de Recherche des Langues, Littératures et Civilisations
Laboratoire des Sciences des Organisations (LSO)

Date de soumission : 22/05/2024

Date d'acceptation : 08/07/2024

Pour citer cet article :

SORO.A et DOUMBIA.M (2024) « Formation digitale en entrepreneuriat : étude de cas des élèves de formation technique et professionnelle », Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 5 : Numéro 7» pp : 25 – 38.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

La formation digitale à l'entrepreneuriat constitue un outil privilégié dans le cadre du développement des compétences de nombreux programmes entrepreneuriaux car elle facilite la décentralisation de l'apprentissage. Cette nouvelle approche devenue de plus en plus dominante exige un détachement entre l'émetteur et le récepteur. La présente étude propose un modèle conceptuel pour la mise à disposition de la ressource éducative. Dans le but d'atteindre qu'elle s'est fixée, l'étude s'est appuyée sur la théorie de la transmission et une approche qualitative basée à la fois sur une analyse de contenu et des entretiens semi-directifs avec des acteurs directs et indirects dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Les résultats montrent que l'analyse des textes, supports, lois et l'écoute active des acteurs directs sans distinction favorisent la conception réussie de la ressource éducative numérique. Cette dématérialisation, d'ailleurs nouvelle et qui enregistre de nombreuses résistances notamment au changement sa mise en place réussie doit compter sur de nombreux aller-retour.

Mots-clés : digitale ; entrepreneuriat ; qualitative ; ressource éducative ; formation

Abstract

Digital entrepreneurship training is a privileged tool in the context of the development of the skills of many entrepreneurial programs because it facilitates the decentralization of learning. This new approach, which has become increasingly dominant, requires a detachment between the sender and the receiver. This study proposes a conceptual model for the provision of the educational resource. In order to achieve what it has set itself, the study was based on the theory of transmission and a qualitative approach based on both content analysis and semi-structured interviews with direct and indirect actors in the field of technical and vocational training. The results show that the analysis of texts, media, laws and the active listening of direct actors without distinction promote the successful design of the digital educational resource. This dematerialization, which is new and which has a lot of resistance, especially to change, its successful implementation must count on many back and forths

Key words: digital; entrepreneurship; qualitative; educational resource; training

Introduction

L'appui à l'entrepreneuriat s'est révélé comme facteur déterminant du succès en entrepreneuriat comme le montrent de nombreuses recherches. Valéau (2006), explique que l'aboutissement de certains projets peut être influencé par une aide extérieure comme celle que peuvent apporter les accompagnateurs. Jacquemin et Lesage (2014), ont montré que l'accompagnement permet aux entrepreneurs novices de surmonter la phase de doute. A cet effet, ils invitent les parties prenantes engagées dans le processus à adopter une démarche « effectuale ». L'un des outils essentiels de l'accompagnement entrepreneurial est la formation. En effet, la formation a, depuis longtemps, été placée au cœur du développement entrepreneurial en tant qu'outil catalyseur. Lejeune et Derriennic (1996) expliquent que les porteurs de projets ont effectivement des besoins en formation, besoins qu'il convient de combler en concordance avec le contexte local. Quant à Paturel (2005), il avance que lorsque l'entrepreneur suit une formation, il a une forte chance que son projet rentre dans sa zone de cohérence, afin de réduire le risque d'échec. Cela consiste à une sorte d'éducation entrepreneurial à travers des multiples dispositifs pédagogiques. Elle contribue à développer les capacités entrepreneuriales (Verstraete, 2000) à partir d'un transfert de connaissance et de compétences. Le CEDEFOP¹ affirme que les étudiants qui bénéficient, durant leur scolarité, d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont plus de probabilité de créer, plus tard, leur société : quatre à cinq fois plus que le reste de la population. C'est dans ce contexte, Laababid et Majidi (2024) avance que l'éducation à l'entrepreneuriat favorise l'innovation sociale à travers la mise à la disposition des entrepreneurs d'outils nécessaires pour élaborer des solutions créatives.

De ce fait, si la formation entrepreneuriale est reconnue comme étant primordiale pour la bonne conduite des nouveaux projets entrepreneuriaux et pour améliorer les compétences des entrepreneurs (Masmoudi, 2007), les modalités de formation restent une préoccupation majeure pour la plupart des programmes d'accompagnement en entrepreneuriat. Toutain et Salgado (2014) s'interrogent sur la pertinence des outils de formation à l'entrepreneuriat. Pour ces auteurs, les contenus dispensés et la manière, posent encore un problème dans la pédagogie entrepreneuriale. Ils invitent d'ailleurs les accompagnants à s'appuyer sur la méthode d'initiation au métier d'entrepreneur (MIME).

¹ Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Ainsi, bien que la formation soit un outil indéniable pour soutenir toutes les formes d'entrepreneuriat, la question de la ressource éducative à proposer aux apprenants reste une préoccupation majeure. Baron (2019), recommande les ressources en ligne qu'il considère comme élément central de l'agentivité des apprenants. En outre, l'évènement de la pandémie Covid19 entraînant la fermeture des établissements scolaires dans la plupart des pays occasionnant la création en mars 2020 de la coalition mondiale pour l'éducation (GEC)² pilotée par l'UNESCO. L'un des objectifs de cette Coalition est renforcer la résilience des systèmes de formation et assurer le développement de compétences.

Si la ressource en ligne est importante, quelles ressources éducatives faut-il mettre à la disposition des candidats à l'entrepreneuriat surtout des élèves issus des formations techniques et professionnelles ? S'articulant autour de trois axes, l'étude a essayé de répondre à cette question. D'abord, les écrits existants sur l'accompagnement entrepreneurial numérique ont été passés en revue. Ensuite un focus sur la méthodologie de recherche et enfin la présentation et la discussion des résultats de la recherche qualitative. Notons que l'étude aborde l'accompagnement entrepreneurial dans le même sens que Soro (2018) qui définit celui comme l'« l'ensemble des pratiques conduisant à la double réalisation notamment la concrétisation d'un projet fiable et viable et la réalisation de soi du créateur au sein d'un environnement de plus en plus contraignant ».

1. La revue de la littérature

L'acte d'apprendre renvoie au fait d'acquérir, de s'approprier des connaissances, des techniques, des compétences. Il s'agit d'un processus qui se traduit par la modification de la manière d'agir, de parler, de penser de raisonner. Selon Meirieu (1987), c'est aller de ce que l'on sait vers ce que l'on ignore. Pour Perrenoud (2003), c'est un état qui au fil des apprentissages, l'apprenant devient quelqu'un d'autre et transforme sa vision du monde et des problèmes. Cet état de fait exige beaucoup du formateur. C'est pourquoi, Meirieu insiste sur le fait que le formateur doit moduler ses stratégies d'apprentissage pour tenir compte de l'individualité de l'apprenant en adoptant une attitude d'écoute et de retenue de soi. Le processus d'apprentissage a donné lieu, en raison de plusieurs contextes, à plusieurs théories qui tentent d'expliquer la façon dont l'être humain apprend, traite les informations, interagit et s'adapte vis-à-vis du monde qui l'entoure. Ces différentes théories de l'apprentissages, certes, se distinguent les unes des autres, mais elles sont une confirmation des contextes d'apprentissage.

² [Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO | UNESCO](#)

Ce sont les théories telles que le comportementalisme, le constructivisme, le socio-constructivisme, l'innéisme et le connectivisme. Le connectivisme est ce type d'apprentissage hors du système humain c'est-à-dire sous forme de base de données ou dans la distribution de la représentation qui traverse un espace complet (Siemens, 2004). Cette approche entend que la technologie fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle met en avant l'interaction sociale à travers la disposition de vastes réseaux d'échanges dans lesquels chaque participant tire parti de celles-ci. Ces différents réseaux donnent accès à l'information, un moyen que devrait utiliser les apprenants pour assurer leur développement.

L'apprentissage en ligne a été étudié par Duplâa et Taalat (2011). Ces auteurs ont étudié la contribution d'une pédagogie connectiviste dans l'apprentissage en ligne et la perception des étudiants. Les résultats de l'étude ont montré que les activités et outils issus du web 2.0 permettent aux étudiants de faire des nœuds de connaissance par eux-mêmes, ou d'en rechercher sur internet. Le connectivisme facilite la décentralisation de l'apprentissage avec une place importante accordée à l'activité sociale, la possibilité de créer des réseaux. Même si l'étude n'aborde pas le contenu de la ressource éducative, elle met tout de même en évidence les aspects positifs de ce mode de transmission de connaissances. L'approche connectiviste de transmission du savoir et de la connaissance vient influencer l'ancien style pédagogique. Il s'agit des audio-visuels, l'enseignement programmé, l'enseignement assisté par ordinateur. Cette approche qui exclue pour reprendre les termes de Priels (2023), le dialogue authentique impliquant des conditions de présence, la rencontre, la connaissance intime de l'autre, les mouvements vers l'autre, Baron (2019) se demandait si cette tendance nouvelle ne conduira pas à une disruption avec le modèle classique (p.116).

Cette nouvelle approche devenue de plus en plus dominante exige un détachement entre l'émetteur et le récepteur. Avec cette nouvelle modalité d'apprentissage, la question de la ressource éducative à mettre à disposition devient plus que cruciale. Car, en matière d'éducation, il faudra que cet ensemble de possibles réponde aux besoins de la communauté éducative (Rizza et Mahmoud, 2010). Soro (2024) plaide pour la prise en compte des questions émotionnelles dans les programmes de formation entrepreneuriale dès la conception des modules. De même, Boissin et Sandrine (2006) ont montré, à partir d'une étude longitudinale sur 143 étudiants grenoblois, que la formation permet d'accroître de façon significative la capacité à entreprendre dans la mesure où elle permet de rendre la création un acte voulu et

réalisable. Ils invitent à cet effet les universités à développer des programmes d'enseignement adéquat pouvant faire véhiculer la culture entrepreneuriale.

2. La méthodologie de la recherche

Dans le cadre de l'académie mondiale des compétences (GSA), l'UNESCO, à travers son bureau en Côte d'Ivoire et le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, a développé une initiative en faveur des élèves de cet ordre d'enseignement. Il s'agit du renforcement de l'employabilité des jeunes par la formation en marketing digital et entrepreneuriat : d'où la nécessité de la mise à disposition de ressources numériques avec une modalité de formation en ligne des bénéficiaires. Plus de 300 élèves de trois établissements dans trois villes différentes de Côte d'Ivoire (Abidjan, Agboville et Bouaké) ont fait l'objet de cette phase pilote en vue de préparer le pays à la transformation digitale de son système d'ETFP. La présente étude essaie de décrire cette réalité. Ainsi, elle a adopté une approche qualitative basée à la fois sur une analyse de contenu et des entretiens semi-directifs. D'abord, l'étude a démarré par la recherche et la consultation de l'ensemble des sources ouvertes et des supports de formation qu'utilisent les enseignants des écoles de formation technique et professionnelle en Côte d'Ivoire. À cet effet, à travers un réseau de collègues, d'étudiants des lycées professionnels et techniques, les supports de formation ont été obtenus.

Aussi, un contact a été établi avec l'inspection générale par le biais du coordonnateur des projets GSA³ au bureau UNESCO Abidjan afin de disposer de la progression mis à la disposition des enseignants et qui tient compte du référentiel pédagogique. Il s'agit du cadre de l'enseignement organisé de façon séquentielle et adaptable soumis à tous les enseignants des lycées concernés. Aucun contenu n'est imposé, il revient à l'enseignant de trouver les contenus convenables à chacune des séquences de formation selon son expertise et ses inspirations personnelles. L'essentiel des sources d'information ont été consultés et les supports obtenus en ayant la ressource éducative qui serait utile aux apprenants. La consultation des supports de formation et des autres sources ouvertes a facilité le choix de l'opérateur numérique susceptible de proposer une ressource éducative de qualité et en quantité suffisante.

Ensuite, l'étude s'est orientée vers l'ensemble des acteurs directs susceptibles de formuler des suggestions et critiques pour améliorer les contenus proposés. Elle a pu compter sur l'avis des enseignants d'entrepreneuriat, d'inspecteurs de l'enseignement professionnel et des

³ Global Skills academy (GSA), académie mondiale des compétences (en français) est un programme de l'UNESCO dans le cadre de la coalition mondiale pour l'éducation (GEC) en réponse à l'impact de la crise de Covid 19 sur l'éducation.

enseignants d'autres disciplines. Des entretiens semi-directifs ont été menés avec ces acteurs pendant un atelier dédié et aussi pendant des séances d'échanges informels. Il s'est agi de recueillir les avis d'informateurs ayant suivi le parcours en ligne. Cette étape a permis de recueillir effectivement de nombreuses observations, critiques tant sur la forme que sur le fond de la ressource éducative de l'opérateur numérique. Cette démarche a permis de faire des corrections, des réajustements en ayant à l'esprit la cible.

Tableau 1 : liste des informateurs

N°	Informateurs	Fonction	Spécialité
1	K. D.	Inspecteur	Entrepreneuriat
2	N. K. P.	Inspecteur	Entrepreneuriat
3	K. M.	Enseignant	Entrepreneuriat
4	O. M.	Enseignant	Comptabilité-Entrepreneuriat
5	T. N.	Enseignant	Entrepreneuriat-Gestion commercial
6	M. S.	Enseignant	Marketing
7	K. A. M. C.	Enseignant	Informatique

Source : les données de l'étude

La tableau 1 présente la liste des informateurs. Ils sont au nombre sept (7) dont deux inspecteurs de l'enseignement technique et cinq (5) enseignants. Les propos recueillis auprès de ces informateurs ont permis d'aboutir à des résultats significatifs.

3. Résultats et discussion

La dématérialisation de la formation en entrepreneuriat par la mise à disposition d'une ressource éducative adaptée et adéquate passe par plusieurs étapes. Chacune de ces étapes constitue un processus à part entière qui mérite d'être exploré. Le cas étudié montre qu'il faut plusieurs allers-retours pour aboutir à un résultat significatif. En effet, cette dématérialisation qui est d'ailleurs nouvelle, enregistre de nombreuses résistances notamment au changement.

Les résultats montrent que le choix d'un parcours de formation numérique entrepreneuriale reste complexe pour plusieurs raisons. En effet, le niveau d'étude de la cible et le nombre important intervenant dans le circuit de formation.

Inspecteur : « Nous avons un référentiel pédagogique.... La progression est proposée aux enseignants et c'est à eux-mêmes de trouver le contenu. Après, nous passons pour le contrôle. Ils sont orientés quand même avec des ouvrages qu'on leur conseille. Moi-même j'ai été formé par le BIT auparavant »

Ces propos de l'inspecteur qui lui-même a été enseignant d'entrepreneuriat des lycées professionnelles et techniques, ont exigé de l'étude la consultation des textes, des lois, des supports de cours et de la progression que propose le ministère de tutelle. Ce fut la première étape du processus du choix du parcours de formation. Plusieurs interactions avec l'inspection, ont prouvé qu'il fallait absolument en savoir plus sur le parcours en vigueur avant toute autre proposition. L'interview a montré que la proposition d'une ressource éducative exige la connaissance préalable de l'existant. Cela passe par la connaissance des lois, textes et support de formation en vigueur.

3-1- Consultation des textes, lois et supports de formation susceptible d'impacter le parcours

La connaissance des textes, des lois et supports de formation a facilité le choix de l'opérateur numérique. En effet, l'opérateur a une grande expérience en matière de ressource éducative certifiante pour de nombreuses cibles notamment les adultes, les enseignants et aussi les élèves du secondaire. L'étude a montré que le choix d'une plateforme au détriment d'une autre doit obéir à certains critères notamment la complémentarité. Celle-ci passe par un tour d'horizon sur l'existant.

3-2- Choix d'un opérateur numérique

Le choix de la plateforme numérique a obéi à la règle de la complémentarité. Cette complémentarité a supposé la connaissance du parcours en vigueur, le niveau d'étude de la cible, la qualité et la quantité de sa ressource éducative. Aussi, l'opérateur certifie le parcours à la fin de la formation et ses certificats sont reconnus à l'échelle mondiale du fait de sa crédibilité. Ainsi, l'analyse du processus montre que le choix de l'opérateur est un facteur important dans le processus de mise en place d'un tel parcours. Après le choix de l'opérateur, l'étude a recours à l'avis des enseignants et experts dans le domaine. Cette étape s'est matérialisée par la mise à disposition et l'interaction avec ceux-ci.

Enseignant 1 : *« cette plateforme est très riche en matière de module, mais je trouve le contenu complexe. Ce n'est pas adapté à notre contexte, un travail de fond doit être fait afin de contextualiser »*

Les propos de l'enseignant montrent bien l'inadaptation de certains modules que propose l'opérateur. Il invite d'ailleurs les coordonnateurs à travailler à la contextualisation de la ressource. Ce résultat s'inscrit dans la logique pédagogique de Duplâa et Talaat (2011) pour qui les outils numériques doivent créer des espaces d'apprentissages personnels et offrir une banque

de ressources pédagogiques aux apprenants. Dans leur cas, en plus des cinq modules de formation via la banque de ressource pédagogique, les apprenants ont bénéficié d'autres offres notamment la création d'adresse email et les forums de discussions.

Cela montre la pertinence de cette étape. Pour réussir un tel pari, il convient d'associer les experts et sachant dans le domaine. Les enseignants en contact avec les élèves sont mieux placés pour connaître ce qui est adapté ou pas. Cette étape est conforme aux préoccupations de Soro (2024), pour qui, les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat doivent tenir compte de la singularité des accompagnés.

3-3- La ressource éducative et l'interaction avec les enseignants

Cette étape s'est faite à travers des échanges directs, téléphoniques ou par email. Les verbatims illustrent l'interaction avec les informateurs.

Enseignant 2 : « sauf si vous voulez bâcler la formation, ce que je vois là, ne passera pas.... n'oubliez pas que vous avez affaire à des élèves qui ne savent pas lire et écrire correctement »

Les propos de l'enseignant 2 se rapprochent de ceux de l'enseignant 1. Il était très nécessaire, de revoir le contenu tant dans la forme que dans le fond. Cette étape s'est vue donc indispensable dans le processus de mise en place du parcours de formation. Ces propos annonçaient la cible à considérer pour la formation.

L'enseignant 3 renchérit avec les propos suivants :

Enseignant3 : « Tout n'est pas à rejeter, c'est qu'il faut supprimer certains modules que je trouve durs pour nos élèves »

Cet enseignant suggère la suppression de certains modules. Il reconnaît que tout n'est pas mauvais. La question de contextualisation a demeuré surtout que l'opérateur n'était local et aussi les modules en premier lieu s'adressaient à tous les types d'apprenants. Cette remarque avait conditionné la suppression de certains modules. Mais, l'avis de l'inspecteur a finalement abouti à une autre option.

Inspecteur : « je crois que pour ne pas dénaturer le programme, il faut maintenir les modules en l'état. Dans ce cas, on laissera des modules obligatoires tandis certains seront optionnels »

Cette autre proposition a finalement permis de ne pas dénaturer le parcours et certains modules ont été rendus obligatoires tandis que d'autres étaient optionnels. Dans la pratique, les apprenants étaient invités à étudier absolument les modules obligatoires durant la session de formation. Les modules facultatifs ne leur étaient pas imposés qui dépendaient de leur bon vouloir ou de leur aptitude. Cette suggestion a permis d'opter pour tel ou tel modules de

formation mais surtout a facilité le choix de la cible définitive. Les interactions entre acteurs dans le cadre d'une formation dématérialisée ne sont pas nouvelles. Les résultats de l'étude sont conformes à ceux de Duplâa et Talaat (2011) qui ont intégré la double interaction entre acteurs directs c'est-à-dire d'un côté entre les apprenants et les enseignants et de l'autre côté entre les apprenants eux-mêmes.

3-4- Choix de la cible

Enseignant3 : *« les élèves, pour la plupart ne savent pas lire et écrire correctement. Je pense que... tous ne peuvent suivre ce parcours. Moi-même en tant qu'enseignant j'ai eu du mal à me connecter »*

L'étude de Duplâa et Talaat (2011) a montré que les étudiants du secondaire sont favorables pour la plupart à l'usage des outils numériques. Les propos ont montré qu'il faut procéder à une sélection plus ou moins rigoureuse. Et puisque le programme était en phase pilote, il fallait une sélection. Mais qui sélectionner ? Les propos de l'un des prescripteurs vont aider à prendre la décision.

Prescripteur 1 : *« Je pense qu'il faut se focaliser sur les élèves du niveau BT. On pourra aussi regarder vers les meilleurs CAP »*

Les propos de ce prescripteur ont permis de faire un choix définitif. La cible était désormais connue. Cette étape fût essentielle, pour la consolidation du parcours. Toutefois, il convient de noter que cette étape ne pouvait se réaliser sans la connaissance préalable des modules de formation. Ce propos montre le rôle des prescripteurs dans le processus de formation, du fait de la vue à la fois globale et singulière qu'ils peuvent avoir sur le processus. Dans le cas étudié, les prescripteurs sont des personnes ayant une grande expérience dans le domaine mais qui n'interviennent plus directement dans le circuit de formation. Cette précision a abouti au choix final des modules de formation. Il convient de souligner que l'éducation à l'entrepreneuriat doit aller au-delà de la simple création d'entreprise comme le soulignent Toutain et Salgado (2014, p.83).

3-5- Choix de la ressource éducative

Le choix de ressource éducative finale a été validé suivant les interactions avec les informateurs. Inspecteur : *« je pense que maintenant, c'est bon, c'est acceptable. Le design tel que présenté me paraît mieux »*

Après la validation des modules, il a fallu se mettre d'accord sur le visuel de la plateforme. Duplâa et Talaat (2011) avaient déjà souligné l'importance de l'interface pour la formation en

ligne. Dans le cas présent, l'inspection a souhaité que les modules soient rangés en fonction des étapes successives d'un projet d'entreprise en commençant par le porteur de projet. Le choix de la ressource a tenu compte de cette préoccupation. Cela est conforme à l'étude de Baron (2019) qui explique que le choix, la diffusion des ressources éducatives doivent faire l'objet de plusieurs validations notamment l'inspection, les entrepreneurs eux-mêmes et d'autres acteurs. Le choix définitif des modules de formation a été suivi par celui d'un calendrier clair de formation.

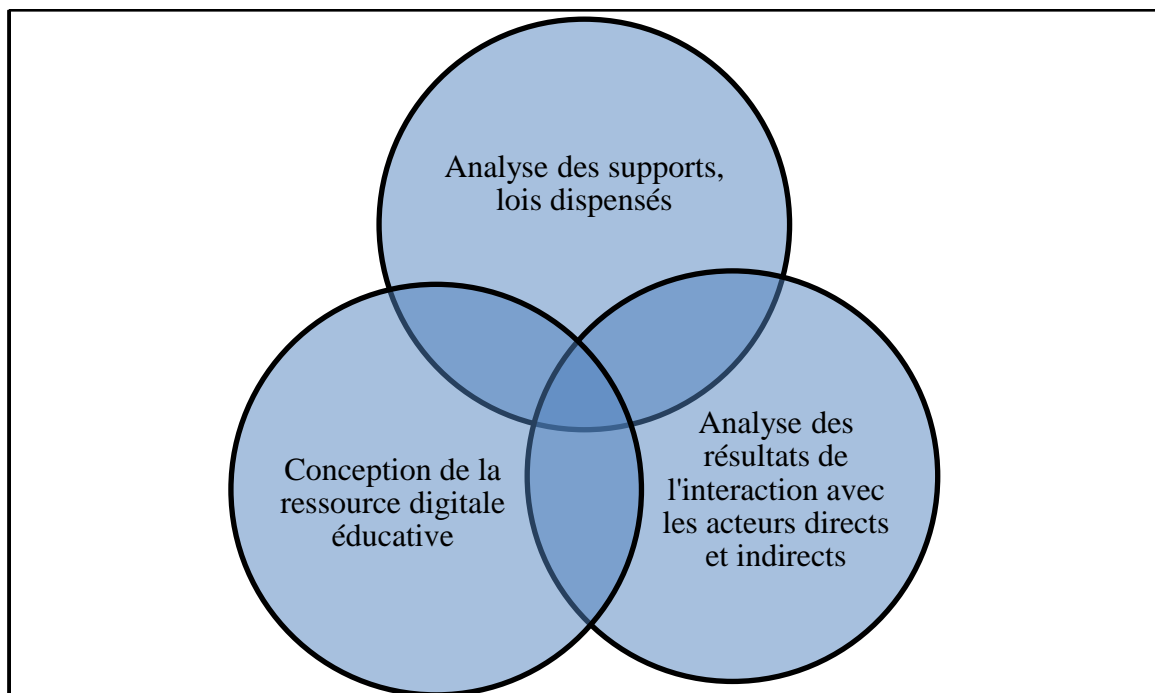
3-6- Choix d'un calendrier de formation

Le choix du calendrier de formation est intervenu après celui des modules définitifs de formation. Cette étape était cruciale car elle permettait, selon le programme, de mesurer l'efficacité de l'apprentissage. Dans le cas d'espèce, quatre mois ont été suggérés pour compléter le programme d'apprentissage.

3-7- Suivi continu du processus d'apprentissage

Ces étapes essentielles permettent théoriquement de garantir la qualité de l'offre de formation. En effet, cela permet d'être en phase avec le programme de formation en cours et de restructurer le parcours de formation. Cette démarche a permis de comprendre en profondeur les préoccupations majeurs à intégrer pour réussir la mise en place d'un programme d'accompagnement basé sur le numérique sans l'intervention direct de l'humain. Le programme d'accompagnement consiste à mettre, via une plateforme éducative, une ressource éducative.

Figure 1 : modèle conceptuel de la mise à disposition de ressource digitale éducative



Source : résultats de l'étude

La figure ci-dessus présente les variables dont la prise en compte est indispensable dans le processus de mise à disposition de ressources éducatives numériques. En effet, un programme de formation basé sur le digital doit impérativement d'abord s'imprégner de l'existant afin de créer non seulement la complémentarité mais aussi pour éviter le désalignement. L'analyse des lois, des supports facilite le choix de l'opérateur, des modules. La figure traduit aussi le nécessaire besoin de la prise en compte des avis des acteurs directs et indirects accessible ou non. Le meilleur des programmes de formation se trouve à l'intersection des trois variables.

Conclusion

La formation digitale des élèves des lycées techniques et professionnels en entrepreneuriat nécessite au préalable une ressource éducative adéquate et adaptée au contexte local. Le processus de mise à disposition de cette ressource exige plusieurs tamis. En effet, chaque étape est cruciale du fait à la fois de la cible et du nombre important d'intervenants. Le cas étudié montre qu'il faut plusieurs allers-retours pour aboutir à un résultat significatif. En effet, cette dématérialisation, qui est d'ailleurs nouvelle, enregistre de nombreuses résistances notamment au changement qui vient bousculer les pratiques en cours. Toutefois, l'option de formation digitale reste un canal à privilégier dans les programmes d'accompagnement entrepreneurial

comme le soutien Duplâa et Talaat (2011). Les recherches futures devront s'intéresser à l'évaluation de l'efficacité des programmes de formation axés sur le numérique en élargissant la taille de l'échantillon.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

Baron, G. L., (2019). Les technologies dans l'enseignement scolaire : regard rétrospectif et perspectives, revue les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, vol.52, p.102-122, www.cairn.info

Boissin, J. P. et Emin, S. (2006). Les étudiants et l'entrepreneuriat : l'effet des formations », XVe conférence internationale de management stratégique, Annecy / Genève 13-16 Juin 2006

Duplâa, E. & Talaat, N. (2011). Connectivisme et formation en ligne Étude de cas d'une formation initiale d'enseignants du secondaire en Ontario, vol.9, p.541-564, www.cairn.info, Edition Lavoisier

Laababid, Y. & Majidi, M. E. (2024). Entrepreneuriat social au Maroc : État des lieux, facteurs de réussite et défis, Revue Française d'Economie et de Gestion, Volume 5 : Numéro 2 » pp : 427 – 449.

Meirieu, P. (1988). Apprendre, ... oui, mais comment?. In: Revue française de pédagogie, volume 83, 1988. pp. 112-114, www.persee.fr

Lejeune, C. & Derriennic, H. (1996). Accompagner des projets de jeunes : artisans et micro-entrepreneurs en Afrique » Edition le Harmattan.

Paturel, R. (2000). Externalisation et entrepreneuriat, in Verstraete T. (coord) Histoire d'entreprendre, EMS, pp. 173-186.

Perrenoud, P. (2003). Qu'est-ce qu'apprendre ? Dans Enfances & Psy 2003/4 (n o 24), pages 9 à 17, www.cairn.info

Priels, J.M. (2023). La dialogique bubérienne dans le champ thérapeutique de Stéphane Breton, ACP Pratique et recherche n°33

Rizza, C. & Mahmoud, S. (2010). les potentialités du Web 2.0 dans le domaine de l'apprentissage : quels enjeux pour l'éducation, Revu ISDMC, vo.39, 2010, p.1-16

Siemens, G. (2004). Connectivism : a learning theory for the digital age, Elearnspace

Soro, S. A. (2024). La gestion des émotions dans les programmes d'accompagnement entrepreneurial des femmes en Côte d'Ivoire, revue internationale des sciences et technologies de l'éducation, Mars 2024, N°21

Toutain, O. & Salgado, M. (2014). Quels sont les effets des pédagogies actives dans l'apprentissage de l'entrepreneuriat ? Étude des changements de perceptions des élèves ingénieurs et managers à l'issue de la formation MIME (Méthode d'initiation au métier d'entrepreneur) », Revue de l'entrepreneuriat, N° 2, vol. 13, 2014

Thèses

Masmoudi, R. (2007) : « Etude exploratoire des processus et des modèles d'incubation en entrepreneuriat : Cas des pépinières Tunisiens », Thèse de doctorat

Soro, S. A. (2018) : « Etude des facteurs de succès du processus d'accompagnement entrepreneurial en contexte ivoirien », Thèse de doctorat